



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 6 Mars 2023

Présents : Hubert Bourguine, Stefano De Blasio, Mickael Deniel, Philippe Doulou, Dominique Dreyer, Alain Labat, Jonathan Le Goff, Rémy Le Guernic, Jonathan Marrec, Julien Nicol, Pierre Olier, Karine Perchoc, Yann Roudaut, Yvon Perherin

Excusés : Laurent Keraudren, Manu Palud, Jean Charles Thépaut , Aurélie Nedelec.

Ordre du Jour :

- Point sur les licences
- Compte-rendu oral de la réunion du bureau du cd du 27/2/2023
- Présentation par le Trésorier de la nouvelle méthode pour la facturation aux clubs.
- Tarifs 2023/2024 du Comité
- Informations sur les actions ANS 2023 du Comité
- Point sur le sondage Championnat Seniors
- Point sur l'organisation du Finistère
- Information sur le Tournoi Féminin
- Point (rapide) sur les compétitions Jeunes et Seniors
- Matériels Comité : Achat/ Stockage
- Questions Diverses
- Point supplémentaire : dotations en récompenses pour chaque compétition.

Le Président souhaite qu'avant de commencer à travailler sur l'ordre du jour, les élus observent une minute de silence en la mémoire d'Alain Petit, Président du club de Moëlan. Alain était un vrai passionné de tennis de table ; notre amitié et notre affection vont vers ses proches.

Le Président souhaite aussi porter une précision concernant le point 11 de l'ordre du jour du CD du 5/12/2022. En effet la qualification de la Secrétaire administrative est précisément « *Technicienne administrative et communication* » .

1) Point sur les licences :

Le Trésorier présente ce point :

Actuellement dans le Comité il y a un global de 3469, toutes licences confondues, réparti ainsi :
Compétitions : 2301 - Loisirs : 1168.

Pour rappel le budget Prévisionnel du Comité avait été établi sur une base d'augmentation des licences de 10%. Pour les loisirs cela est atteint actuellement, ce qui n'est pas le cas pour les compétitions où on se situe à 8% .

Le constat qui est fait c'est qu'il n'y a pas de viviers chez les petits (baisse de licences)

Le Président de la Commission Jeunes se demande si la baisse n'est aussi due à l'absence de Circuit Jeunes pendant 2 ans.

2) Compte-rendu oral de la réunion du bureau du 27/2/2023 :

Lors de cette réunion les points abordés ont été les suivants :

- Comptabilité du Comité
- Emploi Richard : perspective pour un CDI .
- Matériels du Comité : Stockage / Achats
- Rencontre USEP
- Préparation réunion CD du 6/3/2023

Le point sur la comptabilité sera vu plus tard dans le déroulé de l'ordre du jour ; Alain donnera les explications à ce moment.

Pour l'emploi de Richard, le Président informe les élus qu'un document sur ce point leur sera remis en séance

Pour ce qui concerne les matériels le local de Kervao est en vente. Cette vente peut prendre du temps mais cela peut aussi aller vite nous devons régir rapidement. Le Bureau mandate Julien Nicol et Hubert Bourguine pour visiter le local qui nous a été proposé par le club des Pongistes Bigouden, afin de vérifier s'il convient.

Une rencontre s'est tenue avec les responsable de l'USEP, une association qui propose des activités sportives aux enfants des écoles primaires dans l'enseignement public ; une école doit adhérer à cette association si elle souhaite participer aux activités proposées. Les 22 et 23/6/2023, des activités sportives sont proposées au complexe sportif de la Cavale Blanche et comme il est prévu du tennis de table, nous allons les accompagner par la mise à disposition de matériels et d'un technicien.

Pour terminer, les membres du Bureau ont préparé les points pour l'ordre du jour du prochain CD.

3) Présentation par le Trésorier de la nouvelle méthode pour la facturation aux clubs :

Le Trésorier explique que la facturation était auparavant gérée par Hélène et depuis 2015, un outil avait été mis en place avec l'aide de Rémy, via le SPID1. Par contre, depuis la mise en place du SPID 2, cle fonctionnement est plus compliqué car cela demande plus de manipulations. Il a alors étudié ce qu'il était possible de faire avec l'outil SPID. Il a rencontré Didier Beiges, Trésorier du CD 22 qui fait la facturation via le SPID, échangé également avec Jacques Sorieux, Président du CD 35 qui procède également de cette façon.

Après quelques paramétrages, il a réussi à créer un automatisme pour :

- Les licences
- Le CF
- La cotisation départementale
- Le Championnat par Equipes 1ère phase
- Les Interclubs

Il reste à rentrer manuellement: les équipes supplémentaires engagées en Championnats Jeunes et Seniors 2ème phase, ainsi que les Finales par classement et le Finistère. Ce qui est aussi intéressant, c'est que les clubs ont la possibilité via l'espace club, de voir où en est leur facturation.

Les clubs pourront s'ils le souhaitent, payer par virement. Une information sera faite auprès des clubs lors de notre Assemblée Générale du 9/9/2023.

Le Trésorier précise qu'il est également possible pour les élus de recevoir les indemnité km ou arbitrage par virement ; il suffit de transmettre un RIB au trésorier.

4) Tarifs 2023/2024 du Comité :

Avant de parler des tarifs, Le Président souhaite faire un point sur les heures réalisées par Richard ainsi que sur les hypothèses d'actions si le Comité souhaite transformer le cdd en cdi car cela représente un coût qui faudra financer .

Sur le réalisé de Richard, on note que les heures effectuées sont inférieures à l'attendu et cela pour différentes raisons : moins de demandes d'intervention en milieu scolaire que ce qui avait été prévu et il faut que peu à peu les clubs prennent l'habitude de faire appel au Comité.

On passe à la présentation des hypothèses d'actions si le Comité décide d'aller plus loin que le cdd. Ce document n'est bien sûr qu'un projet.

Après lecture, un débat a lieu entre les élus sur l'opportunité de se concentrer sur les club existants ou d'aller plutôt vers les Commune du département afin d'aider à la création de clubs.

Le Trésorier présente aux élus un scénario financier en cas de passage de Richard en cdi. Il est parti sur la base suivante : même nombre de licences et pas d'augmentation des tarifs du Comité : le déficit serait de 8000 euros. Même si à ce jour on peut supporter financièrement ce déficit, il ne faut pas qu'il devienne chronique ; il serait bien de trouver une augmentation de nos tarifs qui couvre au moins la moitié du coût , l'autre moitié étant financée par des prestations payantes que Richard pourrait faire . Il pense que le mieux serait d'augmenter la cotisation départementale proportionnelle qui est actuellement de 4 euros /licencié (compétitions ou loisirs) ; ont pourrais la passer à 5 euros.

Pour information : la FFTT serait dans l'optique d'augmenter sa part sur les licences compétitions entre 2 euros et 3 euros et la LBTT ne touche pas à sa part sur les licences mais propose une augmentation de 2,5% sur les compétitions propre à la LBTT.

Un élu intervient pour dire que cette question était à l'ordre du jour du Conseil de Ligue de ce jour et qu'en effet une augmentation de 2 euros est prévue pour les licences compétitions pour les Vétérans, Seniors et Juniors ; pour les catégories Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins, l'augmentation sera de 3 euros.

Le Président propose de voir cela au prochain CD prévu fin mars début avril, pour déterminer ou pas le passage en cdi de Richard avec une présentation d'actions définitives. On présentera également un scénario d'augmentation de la cotisation départementale proportionnelle.

5) Information ANS 2023 du Comité :

Pour rappel l'an dernier nous avons fait 4 dossiers pour 4 actions, et nous avons reçu une subvention de 7100 euros, ce qui est très important pour le Comité.

Les actions

- Ping Citoyen
- Ping Citoyen Féminines
- Formation
- Aide structuration club

Les élus ont reçu les documents et peuvent constater que les Comités ont le droit de déposer des dossiers pour 4 actions maxi.

Deux actions sont obligatoires : Ping Citoyen (recrutement et fidélisation des jeunes) ; Ping Extérieur

Le Président propose d'ajouter : Ping Citoyen F éminines ; Formation

La plateforme s'est ouverte le 3 mars 2023 et jusqu'au 3 avril 2023 .

6) Point sur le sondage Championnat Seniors :

Le Président de la Commission sportive indique qu'à ce jour on a 978 réponses .

Une dernière relance sera faite pour annoncer que le sondage prendra fin le 31 mars 2023.

7) Point sur l'organisation du Finistère :

Le Président de la Commission sportive détaille le document pour validation par les élus ; plusieurs décisions sont prises :

- Les élus donnent un avis favorable pour que l'ensemble des matchs se déroulent en 3 sets gagnants
- Avis favorable pour la suppression des tableaux mixtes
- Avis favorable -moins 3 abstentions- pour que les Juniors jouent obligatoirement dans les tableaux du samedi.
- Rapatrier l'ensemble des tableaux à partir de la demi-finales dans la salle principale

Le Président de la Commission Sportive précise que l'ensemble des documents pour l'inscription au Finistère sera transmis demain aux clubs.

8) Information sur le tournoi Féminin :

La Responsable Féminines indique qu'une date est calée le 21/5/2023. L'idée c'est que ce tournoi soit ouvert à toutes les Féminines de l'ensemble des département bretons ainsi qu'aux Fédérations affinitaires.

Elle va contacter le club de Briec afin de voir s'il est possible d'organiser ce tounoi dans leur salle.

Une participation de 5 euros sera demandée pour pouvoir participer .

L'organisation concrète sera vue plus tard.

9) Point (rapide) sur les compétitions Jeunes et Seniors :

Ce point est reporté.

10) Matériels Comité : Achat / Stockage :

Comme cela a été évoqué auparavant, le local de Kervao est mis en vente et nous devons trouver une solution rapidement afin d'anticiper la vente. A ce jour nous avons une seule solution de repli, c'est le club des Pongistes Bigoudens qui nous a proposé un hangar sur la commune de Plovan. Julien Nicol et Hubert Bourguin sont chargés de voir si cet bâtiment convient ou pas.

11) Questions Diverses :

- La Convention avec le Comité Départemental Sport Adapté sera signée le jeudi 9 mars 2023 à Taulé lors de la journée sportive organisée par le Sport Adapté.
- Le Président précise que le projet maillots du Comité est toujours d'actualité. Il présente deux modèles ; les élus qui sont intéressés devront transmettre la taille.
- Le Président rappelle qu'il a transmis aux présents un mail indiquant qu'une réunion est

prévue avec les Présidents des clubs du Sud du Comité afin que nous puissions échanger sur l'éventualité de la mise en place d'une structure d'entraînement dans le sud.

Par contre les chose doivent être claires, il ne sera pas question de retomber dans les travers qui ont amené l'arrêt du CLE l'an dernier.

Nous allons les rencontrer et on verra ensuite ; de toute manière, le Comité sera consulté.

12) Point supplémentaire : Dotations en récompenses pour chaque compétition

Ce point est reporté.

Les débats étant clos, la séance est levée

Le Président du Comité

Stefano De Blasio